

**L'Ecole Supérieure de la magistrature a abrité les sessions de formation du programme d'appui au Secteur de la justice ( PASJA), comme suite :**

- Première formation à distance, en matière civile, inscrite dans le cadre de la formation de formateurs, animée par une experte Française Mme **Catherine GROSJEAN**, le 25 janvier 2021.
- Première formation à distance, en matière pénale, inscrite dans le cadre de la formation de formateurs, animée par un expert Français M. **Hugo RIALLAND** le 26 janvier 2021.
- Formation à distance, au profit de l'équipe pédagogique de l'Ecole Nationale du personnel des greffes (ENPG), animée par un expert Français, le 02 février 2021.
- Deuxième session de Formation à distance, en matière civile, inscrite dans le cadre de la formation de formateurs, animée par une experte Française Mme **Catherine GROSJEAN**, le 08 février 2021.
- Deuxième session de Formation à distance, en matière pénale, inscrite dans le cadre de la formation de formateurs, animée par un expert Français M. **Hugo RIALLAND** le 09 février 2021.
- Une session de Formation en présentiel, intitulée « processus de renforcement des capacités en matière des procédures des marchés publics », animée par deux experts algériens Messieurs Sedik **REMADNA** et Mohamed **LALAM**, du 15 février au 04 mars 2021.
- Troisième session de Formation à distance, en matière civile, inscrite dans le cadre de la formation des formateurs, animée par une experte Française Mme **Catherine GROSJEAN**, le 08 mars 2021.
- Troisième session de Formation à distance, en matière pénale, inscrite dans le cadre de la formation de formateurs, animée par un expert Français M. **Hugo RIALLAND**, le 09 mars 2021.
- Session de Formation en présentiel, sur le thème « droit et contentieux de l'urbanisme », animée par deux experts algériens Mme Abla **KEBABI** et M. Abderahman Wissam **MEZIANE**, du 08 au 18 mars 2021.
- Première session de Formation à distance, au profit de vingt (20) experts judiciaires sur l'élaboration et la rédaction du rapport d'expertise judiciaire, animée par un expert français M. Dominique **AUCLAIR**, du 15 au 17 mars 2021.